



SOCIETE CIVILE DU SUD KIVU

Bureau de Coordination Provinciale

B.P : 43 Bukavu

Téléphones : +243997756703, +243852490000

Mail : societecivilesk@gmail.com

République Démocratique du Congo

GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE MINES ET GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE ENVIRONNEMENT

DECLARATION CONJOINTE N° 01/2020

Les organisations de la Société Civile du Sud-Kivu œuvrant dans le Secteur Minier et Environnemental ont appris par le truchement des canaux fiables et digne de foi, du déroulement des activités illicites de l'exploitation minière semi industrielle à travers les dragues dans la rivière Elila en Territoire de Shabunda au Sud-Kivu et ont choisi de seprononcer à travers la présente en guise d'alerte.

En effet, depuis la deuxième quinzaine du mois de mars dernier, ces activités se déroulent au préjudice environnemental, social et économique des communautés riveraines affectées et de la province du Sud-Kivu en générale. Les informations proviennent des sources sûrs et dignes de confiance œuvrant sur le terrain et renforcées par la dénonciation de l'organisation Sœur Max Impact à travers sa correspondance référencée N°01/BANF/PM/ONG-MAXIMPACT/2020 du 04 Mai 2020 adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des mines, environnement et hydrocarbures du Sud-Kivu.

Le monitoring effectué en territoire de Shabunda a révélé la présence des engins d'exploitation semi-industrielle par drague juste à l'embouchure de la rivière Kama dans Elila, à la traversée de Kama vers Penekusu et ainsi que d'autres installées à l'embouchure de la rivière Kitatenge, estimées à plusieurs dizaines.

Ces engins estimés à une dizaine tournent à plein régime et la production moyenne est journalièrement évaluée à 25 grammes d'Or par engin.

Cette quantité de production d'Or multipliée par le nombre d'engin et par les jours déjà écoulés donne l'idée estimative de la quantité de l'or déjà produit soit 1,5 TONNE d'or que la province n'a pas capitalisée moins encore les communautés affectées par ces activités.

Les exploitants présents sur le lieu ne sont pas reconnus par l'Etat congolais et ceux qui détiennent quelques documents ont ceux délivrés par la province sœur de Maniema d'où une énorme perte pour le Sud-Kivu : pendant que cette entité fait partie intégrante de la province du Sud-Kivu dans le groupement N'kulu, Chefferie de Wakabango I en territoire de Shabunda, à cheval entre les villages Kyankombe et Kasaliga.

De ce morose tableau ci-peint, recommandons ce qui suit :

1. L'arrêt immédiat de ces travaux illégaux en vue de régulariser la situation tant administrative que fiscale ;
2. Le déploiement urgent d'une délégation multipartite ad hoc sur le lieu pour évaluer la réalité du terrain et fournir un rapport à qui de droit ;
3. Sanctionner les présumés coupables, qui qu'ils soient en vue de servir d'exemple et dissuader les potentiels coupables à ne jamais s'aventurer dans cette voie ;
4. Encadrer, à travers les services générateurs de revenus et ceux d'assiette, toutes les recettes issues de cette exploitation pour en faire bénéficier à la province du Sud-Kivu ;
5. Saisir les instances compétentes en vue de dénoncer et sanctionner la velléité des autorités de la province sœur de Maniema et les autorités locales à Shabunda visant à détourner les recettes minières de la province du Sud-Kivu pour des raisons inavouées ;
6. Accompagner les opérateurs de ce secteur en vue de régulariser leurs situation administrative et fiscale pour le bien de la province du Sud-Kivu ;

Fait à Bukavu, le 05 Mai 2020

Pour le GTT Mines

SERGE NAMIRA



Pour le GTT Environnement

JOEL OMARI K.